



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

2022

LE MOT DU PRÉSIDENT

Ce rapport d'activité marque un nouveau cycle de la vie de notre organisation. Dotée d'une nouvelle gouvernance et d'un nouvel exécutif, c'est une vision renouvelée qui va relever les défis qui se présentent et que l'exercice 2022 a vu poindre.

Ce rapport d'activité témoigne de notre volonté de développer le lien et les services aux adhérents et au-delà, pour ce qui concerne la newsletter notamment.

Ce rapport est l'occasion de remercier tous ceux qui concourent au quotidien à cette volonté. Bien sûr les salariés du Synofdes, Claire Richier, Hélène Lerosier et Silouane Gamavo ainsi que toute l'équipe d'Hexopée sous la houlette du délégué général David Cluzeau.

Les sollicitations sont nombreuses et les expertises requises couvrent des champs variés, aussi ce rapport d'activité doit aussi être l'occasion de remercier tous ceux d'entre vous, qui, administrateurs ou non, acceptent de nourrir notre positionnement. La variété des sujets qui nous sont adressés, évolution de Qualiopi, du CPF, de l'alternance, plus généralement de la Loi et des réglementations tout autant que la variété des figures imposées, auditions par les grandes inspections, par les parlementaires, participation aux groupes de travail initiés par le ministère ou les régions...Tout cela requiert engagement et disponibilité qui sont nécessaires à notre réflexion collective pour porter au mieux les intérêts des Organismes de Formation, nos adhérents, mais aussi notre vision de la formation comme concourant à l'intérêt général bien au-delà du marché important qu'elle représente. Merci donc à tous, aux délégués régionaux au premier chef mais aussi à ceux qui sans être administrateurs nous donnent de

leur temps et de leur intelligence, je pense sans être exhaustif à Bertrand et Jean-Baptiste pour l'alternance, à Catherine pour Qualiopi et à tous ceux qui participent à nos groupes de travail en amont de ses sollicitations, souvent après leur journée de travail.

Notre syndicat, celui des Organismes de Formation, est fait pour vous mais nous devons développer encore et encore cet « avec vous », seule garantie de représentation de notre diversité.

MICHEL CLEZIO
PRÉSIDENT DU SYNOFDES

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| LE FONCTIONNEMENT DU SYNOFDES | 2 |
| La gouvernance | 3 |
| Organisation régionale et délégués régionaux | 4 |
| La commission sociale | 5 |
| La commission innovation | 6 |
| UDES | 7 |
| L'équipe | 8 |
| LES ADHÉRENTS ET LES SERVICES | 9 |
| Répartition géographique | 10 |
| Le Synofdes en chiffres | 10 |
| Enquête de satisfaction | 11 |
| Les services & les ressources | 14 |
| Les webinaires | 16 |
| LE DIALOGUE SOCIAL | 17 |
| Les points fort de l'année 2022 | 18 |
| Un syndicat actif | 19 |
| INFLUENCE ET PLAIDOYER | 20 |
| Saisines et rendez-vous institutionnels | 21 |
| EN RÉGIONS | 26 |
| L'ancrage territorial | 27 |
| COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE | 32 |
| Des relations presse approfondies | 33 |
| Statistiques et stratégies de communication | 33 |

LE FONCTIONNEMENT DU SYNOFDES

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est l'organe de décision et d'administration du Synofdes. Il est composé d'au plus 18 membres élus assurant une bonne représentation de l'ensemble de la profession et de 4 membres de droit (président sortant, représentant du syndicat associé et 2 personnalités qualifiées du monde de la formation). Les élections ont lieu tous les 3 ans à l'occasion de l'assemblée générale.

LE COMEX

Élu par le Conseil d'administration, composé de 8 à 10 membres, le Comité exécutif prépare et met en œuvre les décisions du Conseil d'administration.

ORGANISATION RÉGIONALE ET DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX



LA COMMISSION SOCIALE



La Commission sociale est chargée, par délégation du Conseil d'administration, de préparer les positionnements portés par le SYNOFDES sur toutes les thématiques du dialogue social (négociation salariale, droit syndical, emploi et formation professionnelle...).

Elle est composée d'un nombre restreint de membres, employeurs d'organismes de formation soumis à la CCN des OF qui ont la capacité de représenter les employeurs fédérés par le SYNOFDES.

**MAURICE
MONOKY**

ADAPEP AFP2

Délégué Général -
Président de la
Commission sociale

**DAVID
CLUZEAU**

**CORINNE
LANGLAIS**

CFP Presqu'île,
Pays-de-la-Loire

IFRA

**JEANINE
CHAPOT**

**SANDRINE
BURICAND**

Leo Lagrange

Solidarité et
Jalons pour le Travail

**FRANCK
COMBAT**

**JEAN
CAMILLE**

MPS FORMATION

IDEFLE

**NASSER
BERDOUS**

**DELPHINE
AITIER**

ACPM

ASFODEP

**CYRIL
OUVRARD**

LA COMMISSION INNOVATION

La Commission innovation rassemble des adhérents de différents territoires, différentes tailles et surtout des professionnels partageant une même envie d'explorer les enjeux et impacts liés aux grandes évolutions économiques, réglementaires et technologiques.

Ainsi, deux fois par mois, des dirigeants, des ingénieurs pédagogiques ou encore des chefs de projets multimodaux partagent leurs expériences, leurs questionnements et construisent les solutions à apporter à l'ensemble de la profession.

MICHEL BOSSEAU

Les Formations d'Issoudun,
Centre

CORINNE LANGLAIS

CFP Presqu'île,
Pays-de-la-Loire

ANNE FABRE

AMS Grand sud

BÉNÉDICTE MOULET

IFRA,
Auvergne-Rhône-Alpes

YVES MESPLE

Insup,
Nouvelle-Aquitaine

ESTELLE PIET

CFP presqu'île,
Pays de Loire

FRÉDÉRIC RAMPION

Education et Formation,
Normandie

ASTOU DESROGERS

POINFOR, Grand Est

SANDRA HAMARD

Retravailler,
Pays-de-la-Loire

HÉLÈNA CHARRIER

Retravailler,
Pays-de-la-Loire

DAVID ELOY

EMI, Ile-de-France

CATHERINE BITAULD

CFP Presqu'île,
Pays-de-la-Loire

OLIVIER ROCQUIN

AMIGRAF,
Grand sud Occitanie

UDES



Le Synofdes est membre de l'Union des Employeurs de l'Économie sociale et solidaire (UDES),

Administrateur de l'UDES, **Michel CLEZIO** préside également la Commission Emploi, Formation, Diversité,

David CLUZEAU membre du bureau préside, la Commission des Affaires sociales et le Groupe de dialogue social (GDS).

L'ÉQUIPE

DAVID CLUZEAU
Délégué Général
Président de la Commission sociale

01

02

CLAIRE RICHIER
Juriste référente

HÉLÈNE LEROSIER
Chargée de développement du
réseau et de l'innovation

03

04

SILOUANE GAMAVO
Chargée de mission Droit et Econo-
mie de la Formation Professionnelle

ANYELA VALLEJO
Chargée de communication et de
l'événementiel

05

LES ADHÉRENTS ET LES SERVICES

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



LE SYNOFDES EN CHIFFRES



ENQUÊTE DE SATISFACTION

Une enquête a été menée auprès de l'ensemble des adhérents d'Hexopée et du Synofdes entre le 17 octobre 2022 au 5 décembre 2022 par le cabinet KPAM, spécialiste de l'expérience clients.

La méthodologie utilisée permet d'identifier de façon lisible tous les moments de l'expérience client ainsi que les performances de l'organisation sur chacun de ces moments.

Les moments de vérité, les sources d'enchantement, les points de friction sont

précisément identifiés. De ce constat émergent les leviers d'amélioration les plus efficaces, ceux qui auront un impact réel sur l'expérience proposée.

La méthode consiste à analyser des verbatims pour comprendre les causes racines des perceptions des adhérents en combinant la précision de l'analyse humaine, indispensable dans le décryptage du langage, et la puissance d'un outil logiciel d'analyse linguistique.

1

Sur la base de votre expérience avec le Synofdes, recommanderiez-vous à un de vos proches, à un autre professionnel ou à une autre structure d'y adhérer?

2

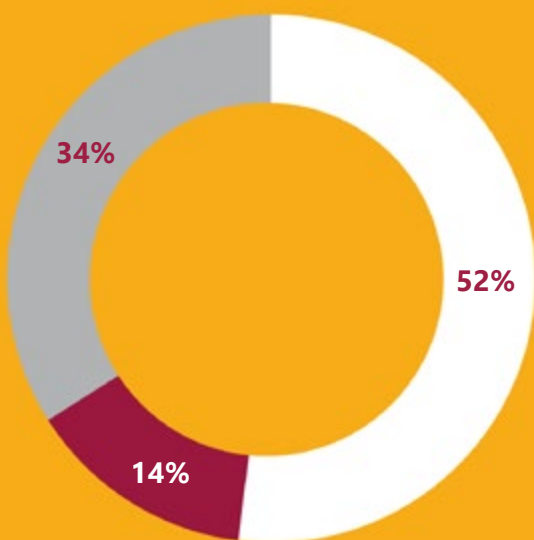
Pouvez-vous nous raconter la meilleure expérience que vous ayez vécue avec le Synofdes? Dans quelles circonstances cela s'est-il produit? Expliquez-nous en détail ce qui vous a particulièrement plu.

3

Au contraire, pouvez-vous nous raconter le moment le plus frustrant que vous ayez vécu avec le Synofdes? Dans quelles circonstances cela s'est-il produit? Expliquez-nous en détail ce qui vous a particulièrement déplu.

4

Et enfin, avez-vous des besoins que le Synofdes ne couvre pas encore? Ou avez-vous des suggestions d'amélioration? Si oui, lesquels?



1 001 répondants dont 776 ayant laissé au moins un verbatim ;

1 787 verbatims analysés au total.

8 % des répondants étaient issus du Synofdes soit 85 retours.

La note moyenne donnée par les adhérents Synofdes est de 8,4 sur 10.

- Promoteurs (9-10)
- Neutres (7-8)
- Détracteurs (1-6)

LES PERSPECTIVES POUR LES 2 SYNDICATS

- Faciliter l'accès aux informations,

- Améliorer l'ergonomie du moteur de recherche et la classification des documents,

- Echanges & qualité de l'accompagnement,

- Développer les échanges directs en cas de problématiques complexes, personnaliser les réponses données, sur le site internet, permettre des échanges entre adhérents et juristes sous

forme de fil de discussion et améliorer la proximité avec les adhérents et entre adhérents
Rôle représentatif,

- Systématiser la consultation des adhérents en amont des négociations,

- Une meilleure prise en compte des petites structures (notamment, faciliter l'appropriation de la convention collective par les dirigeants des petites structures).

Les résultats ont été présentés en mars 2023, un projet de plan d'actions pour répondre aux besoins des adhérents sera construit en 2023.

EXEMPLES DE TÉMOIGNAGES LIÉS À L'ENQUÊTE

RESSOURCES & ACCÈS À L'INFORMATION



Quelques adhérents au Synofdes aimeraient pouvoir bénéficier de formations/webinaires, axés spécifiquement sur la gestion des structures Of.

“Davantage d'accompagnements et / ou propositions de formations (prix à moduler pour le distanciel) au management des structures OF”

“Essayer de proposer des formations au

responsable OF notre centre existe depuis 5 ans. Je suis conscient d'avoir beaucoup lacune et j'aimerais en savoir plus sur environnement de mon activité”

“J'aurai souhaité un webinaire sur la nouvelle classification de la CCN des organismes de formation. Et de manière générale, ce serait intéressant s'il était organisé des formations du droit du travail avec les spécificités de la CCN des organismes de formation”

LES NEWSLETTERS



Les newsletters sont également présentées par quelques adhérents (2.2 %) comme une ressource pertinente et efficace pour se tenir informés.

“Je trouve que la newsletter est performante, avec des informations en libre accès sont riches et accessibles, les newsletters de qualité, cela nous fait gagner du temps de veille”

“Les informations transmises par le biais du portail et des newsletters permettent une veille sociale très efficace”

“Les webinaires réguliers et newsletters permettent de se tenir informés et à jour”

LES SERVICES & LES RESSOURCES

L'équipe Hexopée, composée de 30 collaborateurs, soutient l'action et le développement du Synofdes à travers différents services tels que le service juridique qui répond aux questions des adhérents, le service relations adhérents, le service communication et plaidoyer ainsi que le service comptabilité.

760

QUESTIONS

739 questions CCNOF
et 21 questions sur
autres et sans CCN

L'année 2022 n'a pas connu de sujets d'actualité légale ou conventionnelle nécessitant la publication d'autant de ressources que cela a pu être le cas les deux années passées.

Dans la continuité de l'année 2021, le ralentissement des changements des textes légaux et réglementaires en lien avec la crise sanitaire a fortement diminué le rythme de nos publications sur le sujet et nos mises à jour ont été concentrées sur le 1er semestre 2022.

En 2022, le bilan est le suivant :

- 34 créations de nouveaux articles thématiques. Une nouvelle rubrique a été créée sur le site internet « Vie et gestion associative » pour y placer au fur et à mesure de nouveaux articles qui ne portent pas sur le droit social mais bien sur des sujets relatifs au fonctionnement de l'association. Ont par exemple été publiés un article sur le contrat d'engagement républicain et un article sur la modification du code APE (...);
- 67 rédactions d'actualités légales, réglementaires, conventionnelles ou jurisprudentielles ;



- Toujours dans la logique de publier à des périodes bien précises des ressources thématiques répondant aux diverses questions que les adhérents peuvent se poser, nous avons publié un Zoom Synofdes sur les jours fériés ;

- Le Synofdes souhaitant continuer à diversifier ses ressources pour qu'elles répondent au

mieux aux attentes des adhérents et soient le plus adaptées pour faire passer l'information a commencé à développer les infographies ;

- 23 créations de nouveaux modèles de contrats, de bulletins de paie ou de courriers ;

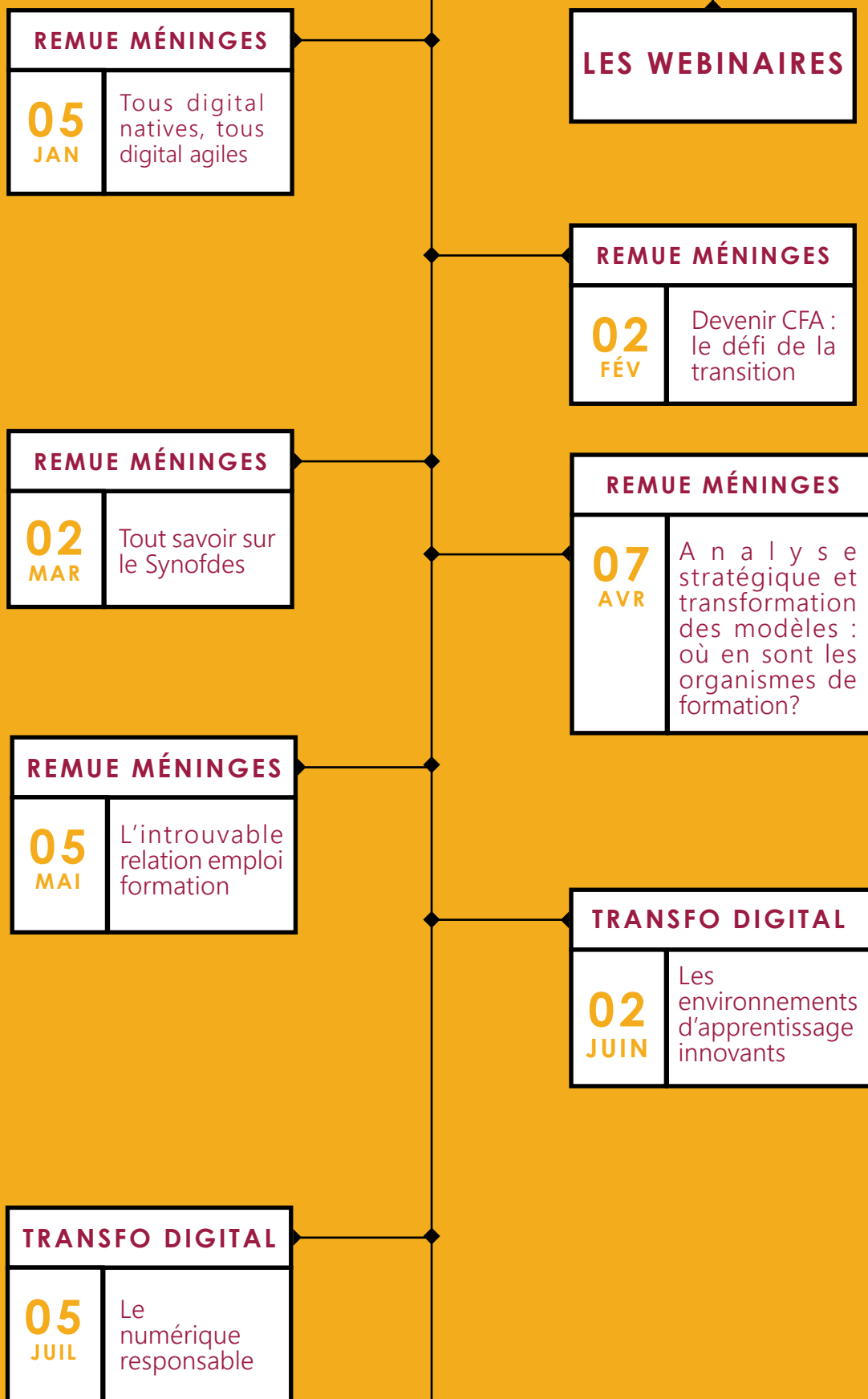
- 20 mises à jour substantielles de nos articles thématiques ;

- 2 mises à jour des CCN commentée et non commentée pour la branche OF. Il faut noter que des mises à jour de divers articles thématiques ainsi que la publication d'actualités à plusieurs reprises ont été nécessaires en raison de 3 réévaluation du SMIC en 2022 ;

Le service ressources a travaillé tout au long de 2022 sur la refonte de la lettre mensuelle d'envoi des infos juridiques.

ARTICLES PUBLIÉS EN 2022 HORS AVENANTS ET SPÉCIFIQUES OF

- Gérer le temps de travail du salarié à temps partiel classique ?
- Les jours fériés travaillés ou au chômés.
- Modèle CDI Forfait annuel en jours.
- Modèle de CDD d'insertion.
- Modèle pour l'entretien individuel Temps partiel.
- Modèles courriers convocation entretien préalable licenciement économique individuel.
- Outil égalité femmes / hommes pour les organismes de formation de moins de 50 salariés.
- Quels sont les temps que je dois rémunérer au salarié ?



The background consists of several overlapping rectangular blocks. A large maroon block is centered, containing the text. To its left and top are yellow blocks, and to its right and bottom are more yellow blocks, creating a layered, geometric effect.

LE DIALOGUE SOCIAL

LES POINTS FORT DE L'ANNÉE 2022

En 2022, le dialogue social de branche a été particulièrement actif. Les partenaires sociaux se sont réunis près de 80 fois et sont parvenus à conclure 16 avenants et accords.

L'agenda social a bien évidemment été percuté de plein fouet par le contexte économique inflationniste, entraînant la conclusion de 3 avenants relatifs aux minima conventionnels au cours de l'année 2022. Le Synofdes se félicite à cet égard que la branche soit parvenue pour la première fois à anticiper cette négociation et à conclure en décembre 2022 un avenant portant sur les minima pour l'année 2023.

Les partenaires sociaux se sont également attelés à un vaste chantier de mise à jour à droit constant de la convention collective, rendu nécessaire par l'obsolescence de nombreuses dispositions conventionnelles. L'objectif : permettre aux entreprises de formation appliquant la convention collective nationale des organismes

de formation et aux salariés qu'elles emploient d'accéder à un socle conventionnel fiable et sécurisé, répondant aux objectifs d'accessibilité et d'intelligibilité. Ces travaux sont encadrés par un accord de méthode - une première dans la branche ! - qui ouvre de belles perspectives de négociation.

Enfin, la branche s'est dotée le 8 juillet 2022 d'un accord "handicap" signé à l'unanimité des organisations professionnelles et syndicales représentatives dans la branche. Cette base conventionnelle est la première pierre de l'édification dans les années à venir d'une politique de branche en matière d'emploi de salariés en situation de handicap et d'un déploiement effectif de celle-ci auprès des entreprises et des salariés de la branche.

UN SYNDICAT ACTIF

Le Synofdes assume la présidence de 2 commissions paritaires qui ont été particulièrement actives au cours de l'année 2022 :

La commission de veille contre les discriminations – CVD – qui a poursuivi le travail engagé en 2021 et abouti à la conclusion d'un accord relatif à l'insertion et au maintien en emploi des salariés en situation de handicap dans la branche, dont le déploiement est en cours avec nos partenaires AKTO et l'AGEFIPH.

La sous-commission Observatoire, a notamment travaillé en lien étroit avec AKTO et la DGEFP pour construire un EDEC ambitieux, d'un budget de plus d'1,4 million d'euros, dédié aux entreprises et salariés de la branche.

Cet engagement s'articule autour de 4 axes :

- l'accompagnement de la transformation RSE des entreprises ;
- la sécurisation des évolutions professionnelles des salariés ;
- le renforcement de l'attractivité des métiers de la branche ;
- l'impulsion de dynamiques territoriales expérimentales.

Outre la présidence de ces deux instances, le Synofdes a poursuivi sa mobilisation pour un dialogue social constructif et structurant :

En proposant des projets de textes sur des sujets de fonds tels que le handicap, la pro-A, le temps de préparation des réunions paritaires ou encore la mise à jour à droit constant de la convention collective.

En initiant des travaux de branche d'envergure, par exemple sur la structuration de la rémunération des salariés de la branche ou encore concernant l'utilisation de la contribution conventionnelle.

En participant aux travaux de renouvellement des certifications de branche.

Il s'est enfin largement mobilisé sur les questions de protection sociale complémentaire. À ce titre, nous avons notamment soutenu la mise en œuvre de prestations en nature au titre du degré élevé de solidarité, en sus des prestations financières d'ores et déjà existantes.

INFLUENCE ET PLAIDOYER

SAISINES ET RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS



EN 2022, LE SYNOFDES A DÉVELOPPÉ UN PLAIDOYER FORT, EN LIEN AVEC LES ACTUALITÉS POLITIQUES NOMBREUSES

Nos objectifs sont doubles :

Attirer les talents et encourager la capacité d'innovation des acteurs de la formation. Ainsi, le Synofdes a produit un document à destination des candidats à l'élection présidentielle, nos propositions s'articulant autour de trois axes stratégiques :

- Conforter la place du secteur de la formation comme secteur de pointe ;
- Donner plus de visibilité et de pouvoir d'agir aux entreprises de formation ;
- Assurer l'accès à la formation de tous.

LE SYNOFDES A ÉGALEMENT RÉAGIT FERMEMENT AUX RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Notre position, claire, a été d'appeler à battre la candidate du Rassemblement National, dont le projet est asymétrique avec nos objectifs d'émancipation individuelle et collective. Le Synofdes a pris cette position en responsabilité, même si, selon nous, la marchandisation à laquelle nous assistons, celle du CPF notamment, n'est pas le signe d'un souci de concertation des acteurs ni le meilleur vecteur d'une amélioration permanente de ce bien commun d'intérêt général qu'est la formation professionnelle.



LE SYNOFDES A PARTICIPÉ AUX PRÉFIGURATIONS DE FRANCE TRAVAIL

Sa création, annoncée par le chef de l'État durant la campagne présidentielle, doit voir émerger un guichet unique, physique et numérique pour les demandeurs d'emploi. Attentifs au sujet, nous apportons nos contributions via l'UDES afin de défendre les intérêts des organismes de formation dans le cadre de cette réorganisation.



FRAUDES AU CPF : NOTRE SYNDICAT A ÉTÉ AUDITIONNÉ PAR LE SÉNAT ET LE CABINET DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS

Ces échanges, réalisés dans le cadre de la proposition de loi contre la fraude au CPF, dont la nécessité nous semble avérée, nous ont permis d'appeler une nouvelle fois à plus de régulation et de formuler différentes pistes.

La monétisation et la désintermédiation ont ouvert la porte aux arnaques ou aux abus et les mesures prises devraient contribuer à les faire stopper. À cette fin, l'une des conséquences devra être l'organisation de contrôles plus fréquents à partir de points d'alerte et le lancement de poursuites systématiques sur le plan pénal.

Toutefois, la sécurisation du système doit aussi s'accompagner d'un véritable effort d'ergonomie et de fiabilité du service dématérialisé de la CDC. Leur réactivité n'est pas satisfaisante face à ces problèmes techniques préjudiciables qui peuvent être lourds de conséquences pour un organisme qui n'a commis ni faute ni infraction et qui respecte les règles administratives, par exemple dans le cas du déménagement d'un établissement.

LE SYNOFDES SURFE SUR LES ONDES

Notre Président Michel Clézio et notre Secrétaire générale Élodie Salin ont répondu aux nombreuses sollicitations des médias à propos du CPF et plus particulièrement des arnaques dont il fait l'objet.



Le Monde, BFM TV, TF1, RMC : ces chaînes et titres nationaux ont fait appel à notre expertise sur le sujet des fraudes sur le CPF pour alerter le grand public en lui donnant quelques clés pour choisir les formations adaptées et porter notre demande d'une régulation plus forte.



NOUS AVONS ÉTÉ CONSULTÉS SUR LE PROJET DE RÉFORME DE LA TVA DANS LE CHAMP DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette consultation menée par l'Inspection générale des Finances (IGF) et l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS) a été réalisée dans le cadre du projet du gouvernement de réformer le régime fiscal du champ de la formation professionnelle (organismes de formation (OF) et Opco). Cette réforme concernerait aussi et entre autres le régime optionnel de TVA qui, selon ces administrations, est non compatible avec la directive TVA de l'Union européenne. Cette modification du régime d'assujettissement, impactant de nombreux OF, devrait selon l'État entrer en vigueur au 1er janvier 2023, soit un délai très court. En conséquence, nous avons produit une note technique et un courrier demandant d'une part à sursoir à cette réforme et d'autre part à procéder à des études d'impact par taille et par positionnement des OF sur les différents marchés de la formation professionnelle.



PROTECTION DES DROITS DES TITULAIRES DE CPF ET DE LEURS DONNÉES PERSONNELLES MISE EN PLACE DE FRANCE CONNECT +

Le 13 octobre dernier, le cabinet de la Ministre déléguée auprès du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels a réuni les organisations professionnelles de la Branche afin de présenter les prochaines mesures qui seront mises en place pour protéger les droits des titulaires de CPF et leurs données personnelles.

À ce titre, deux axes seront prochainement développés. Il s'agit :

-De la mise en place de plusieurs mesures préventives et répressives portées par la proposition de loi visant à lutter contre les abus et les fraudes au compte personnel de formation (interdiction du démarchage abusif au CPF, autorisation des échanges d'informations entre les différents services de l'Etat et les acteurs de la formation professionnelle, recouvrement, encadrement de la sous-traitance...);

- Du renforcement, dès le 25 octobre 2022, de la sécurisation du parcours d'inscription en formation sur Mon Compte Formation via France Connect + qui est une version plus sécurisée de France Connect et est destinée à accéder à des démarches plus sensibles. France Connect +, via l'identification numérique de La Poste, propose une authentification renforcée (confirmation de l'opération de souscription à une formation via un code secret sur une application mobile dédiée) permettant ainsi de limiter les risques d'usurpations d'identité.

Il sera donc nécessaire de sensibiliser les futurs bénéficiaires à la création de leur identité numérique en amont de leur inscription en formation.



LE SYNOFDES REGRETTE LA DISPARITION DU HAUT-COMMISSARIAT AUX COMPÉTENCES

La cessation de ses activités au début de l'année 2023, annoncée par Olivier Dussopt, est un signal inquiétant à plusieurs égards.

Avant tout parce qu'un haut-commissariat traduit un volontarisme politique incarné et doté financièrement.

Le signal était fort à destination des publics ayant besoin de parcours complexes intégrant un accompagnement renforcé mais aussi à destination des organismes de formation, encouragés à libérer leur pouvoir d'initiative tout en s'adaptant aux mutations. Sans oublier les régions qui étaient incitées à prendre en compte ces priorités affirmées par le gouvernement.

Au-delà de la personnalité de la Haut-commissaire Carine Seiler, qui peut se targuer d'un bilan très enviable et qui avait l'avantage de connaître parfaitement tous les acteurs et les dispositifs de ce système complexe, nous pouvons craindre une dilution du volontarisme qu'elle incarnait.

Embarquer les organismes de formation dans la transformation, recentrer les dispositifs vers des publics souvent délaissés car pas forcément employables immédiatement et impliquer durablement les principaux acteurs institutionnels dans cette orientation prioritaire était une gageure.

La diminution des crédits, déjà perceptible dans les propos du ministre, la dilution du PIC dans France Travail et le portage "administratif" qui se dessinent ne peuvent être lus que comme un abandon d'une des priorités sociales les plus structurantes du président de la République. Il ne s'agissait pas forcément de la plus lisible par le grand public, mais elle était la plus porteuse d'avenir.

EN RÉGIONS

L'ANCRAGE TERRITORIAL



Une matinale-débat sur le thème “Employeurs engagés” dans les Hauts-de-France

Cette matinale a eu lieu le mercredi 30 mars de 10h30 à 12h, et a été organisée sous l'égide du Synofdes pour favoriser les échanges de pratiques sur le sujet.

En tant que membre de l'Union des Employeurs de l'Économie sociale et solidaire (UDES), la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un sujet primordial pour nous.

Le débat a été animé par Maurice Monoky, notre Délégué régional des Hauts-de-France, et a inclus un point d'activité des organismes de formation employeurs, en particulier sur la mise en place de la pesée des compétences et du plan de développement des compétences (FNE/AKTO).

Ensuite, la présentation du guide de l'UDES “Employeurs engagés” et un débat sur la mise en place du dialogue social dans nos organismes de formation employeurs ont eu lieu.



Notre Délégué régional PACA, Philippe Genin, a participé au troisième Comité technique de l'ADEC

Des représentants de la DREETS PACA, d'AKTO, de l'UROF et des Acteurs de la Compétences étaient également présents pour avancer dans le cadre de cette action de développement de l'emploi et des compétences (ADEC).

Ce comité technique a permis de déployer les objectifs du "parcours dirigeant" conçu par le cabinet Inedy : l'accompagnement du dirigeant, l'encouragement à l'innovation et la mise en place d'une communauté d'organismes de formation.

Une liste des thématiques et formations éligibles à cette ADEC a également été présentée (incluant le parcours multimodal avec l'Afest), et le Parcours POEC Formateur 3.0 a été précisé, permettant ainsi la validation d'un Titre professionnel de Formateur adulte.



Une rencontre entre plus de 80 organismes de formation dans le Grand Est

Ce moment organisé par AKTO avec la région et la DREETS, a permis d'échanger sur les enjeux, actualités et besoins de compétences de la branche.

L'occasion de mesurer l'importance de proposer un espace de concertation sur le territoire. Alexandra Pla, Déléguée régionale Synofdes, a mis en exergue le rôle majeur qu'ont les organismes de formation pour accompagner le "verdissement" des métiers par l'évolution des postures et des gestes professionnels.



Rencontre régionale des organismes de formation pilotée par la région Bretagne

Cet événement portait sur les transitions environnementales et numériques et a permis à notre Délégué régional Pascal Hubert d'intervenir lors de la table ronde "Les enjeux de la formation professionnelle d'aujourd'hui et de demain".

Il a ainsi pu rappeler que la multimodalité est désormais indispensable pour adapter les formations aux modalités

d'apprentissage des nouvelles générations et pour réduire le décrochage.

Ces échanges ont également été l'occasion de souligner que compte tenu des difficultés de recrutement dans notre secteur d'activité et de l'évolution des publics, une politique volontariste RSE est devenue incontournable, aussi bien en termes de rémunération que de bien-être au travail.



L'accompagnement des projets AFEST en Pays de la Loire

En décembre dernier s'est tenue la seconde matinée régionale dédiée aux AFEST, initiée par la région et l'ARACT. Notre déléguée régionale Corinne Langlais est intervenue lors de la table ronde "Opco, syndicats professionnels des organismes de formation : comment accompagnez-vous les projets AFEST ?".

L'occasion de rappeler que l'AFEST est une nouvelle modalité pédagogique pouvant être inscrite dans un parcours constitué d'autres dispositifs. Celle-ci demande un fort investissement de l'entreprise et/ou de l'organisme de formation dans l'approche et la méthode, ce qui nécessite une lisibilité et une sécurisation des financements.

Notre déléguée a également souligné que si ce dispositif permet aux entreprises de former à des besoins plus techniques, les compétences socles, elles, ne doivent pas être mises de côté. Il est aussi important qu'il y ait une coopération entre les entreprises et les OF pour réaliser des formations cohérentes et complètes et l'AFEST ne peut être proposée qu'à des personnes étant stabilisées dans l'emploi. Enfin, celle-ci reste une période de formation qui ne peut pas se substituer à une période d'essai.



Réunion adhérents Hauts-de-France en novembre 2022

L'occasion pour Maurice Monoky, notre Délégué régional, d'échanger avec les adhérents sur l'actualité et leurs attentes pour 2023 et de rappeler le fonctionnement en région avec l'UDES et la participation à ce titre du Synofdes au Crefop Hauts-de-France.

Parmi les préoccupations exprimées figurent les règles employeur sur la thématique de l'apprentissage, la digitalisation avec les éditeurs de solutions de gestion et un axe RH sur la convention collective et la pesée des compétences. Les tarifs des formations (harmonisation Opco/France Compétences) et un mode d'emploi Synofdes/UDES (quels services et quels rôles en région et au niveau national) font également partie des attentes.



Coopérations IDF

Dans quelle mesure les nouvelles formes de coopération appuyées sur les expertises des professionnels de la formation peuvent être un levier pour renforcer la transformation digitale de l'offre de formation ?

Le projet Cooper'Actions est une démarche-action initiée par le Synofdes et soutenue par la DRIETS Ile-de-France en vue d'expérimenter des coopérations entre organismes de formation comme levier permettant de répondre aux enjeux de transformation du secteur.

L'objectif du projet est d'initier la création d'un dispositif appuyé sur les expertises développées par les professionnels de la formation et sur de nouvelles formes de coopérations, afin de :

- Susciter auprès d'un maximum d'organismes une conduite du changement ;
- Impulser une transformation de l'offre qui soit durable ;
- Essaimer les expertises de digitalisation de l'offre.

Convaincu que la coopération inter-OF est un levier de développement et d'innovation, le Synofdes, accompagné par le cabinet Amnyos, a conduit cette expérimentation conçue dès le premier jour par des opérateurs volontaires.



Séminaire IDF sur la stratégie de collaboration : Quels sont les principaux enjeux et le cadre appropriés

Notre syndicat a réuni plus d'une quinzaine de directeurs d'organismes de formation sur le sujet "Stratégies de collaboration : quels sont les principaux enjeux et le cadre appropriés ?"

Il a été décidé, parmi les pistes proposées, de pérenniser le groupe par des rencontres tous les deux mois et à chaque fois sur le site de l'un des participants. Aussi, et dans la continuité de ces travaux, un rendez-vous aura lieu en juin avec la région pour relayer les propositions du groupe, notamment sur l'accompagnement à la transformation de l'offre.

COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE

DES RELATIONS PRESSE APPROFONDIES

CP - Le Synofdes alerte sur la liquidation du GIP Défi Métiers en Île-de-France

9 sept. 2022

CP - Le Synofdes regrette la disparition du Haut-commissariat aux Compétences

17 nov. 2022

STATISTIQUES ET STRATÉGIES DE COMMUNICATION

POINT SUR LA NEWSLETTER

La newsletter bi-hebdomadaire, envoyée aux adhérents mais également à toute personne s'inscrivant sur le site du Synofdes, a fait l'objet d'une refonte complète avec une réorganisation des contenus et un rubriquage plus clair afin de proposer des actualités plus courtes et synthétiques.

Le lecteur, grâce aux différents boutons et liens cliquables, peut désormais aller plus loin sur les informations qui l'intéressent.

Ce travail d'éditorialisation a permis d'améliorer les statistiques globales de la newsletter mais aussi des différents e-mailings, intégrant une forme graphique uniformisée et plus lisible.

Les rubriques de la newsletter

- La voix du Synofdes
- Actualités générales
- En région
- Côté employeurs
- Ressources et perspectives
- Agenda

À venir 2023

- Nos formations Adoes
- Nouveau service pour les adhérents du Synofdes

STATISTIQUES
NEWSLETTER



Envois **22**
Taux d'ouverture **34,04%**
Désinscription **0,22%**

33761

Destinataires

STATISTIQUES GLOBALES
DES E-MAILINGS

Le Synofdes adresse à ses adhérents toutes les informations et les ressources qui pourraient leur être utiles, qu'il s'agisse d'actualités juridiques, d'événements thématiques, de ressources mais aussi de revendications afin de porter leur voix, d'obtenir des avancées et de valoriser le secteur de la formation.

| | | |
|---------------------|---------------|-----------|
| Total destinataires | 67 056 | 64 |
| Total ouvertures | 20 663 | |
| Total clics | 4 744 | |
| Total désinscrits | 168 | |

Total d'envois

111

Impressions

928

Abonnés

RÉSEAUX
SOCIAUX

28

Tweet



Publications **4**
Vues de la page **422**



Abonnés **421**
Impressions **1279**



Le site web institutionnel du Synofdes propose des contenus et des ressources variés afin d'informer et d'outiller ses adhérents mais aussi toutes les personnes désirant suivre l'actualité et les thématiques propres au secteur de la formation

34 professionnelle.



| | | |
|------------------|----------------|-------------|
| pages consultées | 10555 | 2863 |
| Sessions | 5031 | |
| taux de rebond | 59,33 % | |

Utilisateurs

Synofdes

Le syndicat des organismes de formation

88 rue Marcel Bourdarias

94140 Alfortville

01 41 79 59 59

www.synofdes.org

